





Tableau d'honneur du Lycée Gambetta

Glorifiant nos morts, le 1er novembre dernier, je vous rapportais, jeunes gens, mon impression en voyant défilé un régiment de Quercynois, sur le front de Champagne, la veille d'une attaque, aux accents de la Marseillaise.

Brevet Élémentaire

Sont définitivement reçus au Brevet élémentaire les aspirantes dont les noms suivent : Mlles : Baudel, Combarel, Coutelier, Four, Sindou, du Collège de filles de Cahors.

Cette décision intéressante pour les propriétaires et pour les marchands forains nous est communiquée vendredi matin : elle est affichée sur les murs de la ville depuis 8 jours !

Demandes d'emploi

De nombreuses demandes pour obtenir un emploi à la Compagnie d'Orléans ont été adressées à l'Office départemental de Placement du Lot.

Insoumis

Les gendarmes Fréjac et Rigourdié ont transféré de Cahors à la prison militaire de Toulouse, le nommé Rival, Charles, nomade, qui, réformé temporairement en 1915, n'avait depuis cette époque, répondu à aucun appel.

Etat-civil de la ville de Cahors

Du 19 au 26 juillet 1919 Naissance Bort, Marguerite-Alice, rue St-Pierre, 10.

Commissariat de police

Les effets du décret du 24 janvier 1917, nommant commissaire spécial de police adjoint de 3e classe à la sûreté générale de Paris, M. Walter, commissaire de police de 4e classe à Figeac, remonteront au 1er avril 1916.

Postes

M. Jean Marcellès, facteur-receveur à Gagnac, est nommé facteur-receveur à Soturac, en remplacement de M. Blaquier, appelé à Saint-Vincent.

La démobilisation

M. Louis Deschamps, sous-secrétaire d'Etat à la démobilisation, vient d'arrêter, de la façon suivante, la démobilisation du huitième échelon :

« Vers l'Abîme »

A Vendre

Domaine de LA POUJADE

Situé sur la commune de Montfaucon-du-Lot, 71 ha., 61 a., 40 ca., ayant appartenant à M. DE CHAUNAC DE LANZAC, comprenant château et dépendances, prés, vignes, terres, bois, pâtures. Prix à débattre. S'adresser à M. POUZALQUES, Rémi expert-géomètre, juge de paix suppléant, à Ginouillac, par Montfaucon (Lot).

AUTOBUS

Ouverture de la ligne de Labastide-Murat à Saint-Céré par Gramat, le lundi 28 juillet 1919.

Table with 2 columns: Destination and Time. Includes Labastide-Murat, Montfaucon, Gramat, Saint-Céré, and Labastide-Murat.

Saint-Cyprien

Service des colis postaux. — Nous croyons utile de rappeler au public que le bureau de poste de Saint-Cyprien est toujours ouvert au service des colis postaux qui peuvent être expédiés par son intermédiaire et reçus de même à domicile (Bureau restant).

Figeac

Union des combattants du Lot. — Nous recevons la communication suivante : « En dehors de toutes préoccupations politiques et religieuses, l'Union des Combattants du Lot poursuit énergiquement, avec calme, ordre et méthode, la réalisation de son programme.

Figeac

Diviser les soldats de la grande guerre sur des questions politiques ou religieuses c'est rendre improductifs leur sort actuel. C'est pour cette raison que l'Union des Combattants du Lot, dont le nombre d'adhérents dépasse de beaucoup le chiffre des militaires groupés par toutes les autres sociétés similaires croit devoir encore une fois, déclarer hautement qu'elle n'a rien de commun avec les groupements qui sous le couvert d'un nom presque identique au sien, mais à équivoque politique, cherchent pas les mêmes résultats pratiques ; ils poursuivent en réalité des buts politiques.

Saint-Félix

Encore un suicide. — Un nouveau suicide vient de se commettre dans notre commune. Le nommé A. F. domicilié à St-Félix, âgé de 72 ans a mis fin à ses jours jeudi matin, en se pendant à un arbre dans les bois avoisinant sa maison d'habitation, souffrant cruellement d'une maladie incurable le malheureux avait été déjà empêché par les siens de mettre son projet à exécution ; il a prétexté le besoin d'aller aux champs et son corps a été découvert par sa femme et sa fille. Le permis d'inhumation a été délivré après que les constatations médico-légales ont été faites.

Gourdon

Accident. — M. Simon, 55 ans, menuisier, transportait aux abattoirs une grosse bille de bois sur une charrette dépourvue de frein et attelée à un âne, le véhicule poussa si irrésistiblement le roussin à la pente des Herminettes, que ce dernier fut contraint de prendre le galop. Voyant le danger imminent, M. Simon sauta à terre, mais il fut renversé et une des roues lui passa sur la poitrine. Ses blessures sont assez sérieuses.

Fumel

Succès scolaire. — Parmi les aspirantes reçues au Brevet élémentaire, nous relevons avec plaisir le nom de Mlle Eva Lades, élève à l'école de Fumel.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 40.

L'assassinat de Berlin

De Zurich : M. Muller, ministre des Affaires Etrangères a déclaré hier que les exigences de l'Entente, accompagnées de mesures militaires, au sujet de l'assassinat du sous-officier Mannheim correspondent à l'état de guerre et non à l'état de paix.

L'agitation à Berlin

De Londres : Des manifestations militaires importantes ont eu lieu durant deux jours à Berlin et donnent l'impression qu'un mouvement réactionnaire se prépare.

Erzberger discuté

De Zurich : A la suite d'une attaque d'Hefferich contre Erzberger, celui-ci posera la question de confiance à l'assemblée nationale.

Les Bulgares arrivent

Dès 5 h. un important service d'ordre est établi à la gare de Lyon où était attendu à 5 h. 55 le Simplon Express amenant la délégation bulgare. Les colonels Henry, Portier, Casatti, Lister et M. Priot attendaient sur le quai.

Grave défaite bolcheviste

De Copenhague : Les bolchevistes ne dissimulent pas la gravité de la victoire de Denikine. Le commissaire de l'armée méridionale est arrivé à Moscou pour demander des renforts.

L'agitation en Italie

De Rome : L'agitation des gens de mer entre dans une période aiguë. Des dizaines de navires sont immobilisés dans les ports.

Les événements de Smyrne

La commission interalliée chargée d'enquêter sur les atrocités de Smyrne est prête à partir. L'Amérique n'est pas représentée.

L'offre d'Hindenburg

De New York : L'offre de Hindenburg de se substituer au Kaiser est rejetée par les Alliés qui lui proposaient de déposer devant le tribunal qui jugera Guillaume.

Tchèques et Polonais

De Londres : Un nouveau délai de 10 jours est accordé aux Polonais et aux Tchèques pour régler leurs différends au sujet des charbonnages de la région de Teschen.

Les troupes françaises d'Italie

De Rome : Le rapatriement des troupes françaises, actuellement en Italie, a commencé à raison de deux trains par jour.

Précaution Indispensable

Le succès toujours croissant de la Poudre Louis Legras a suscité bien des imitations. Aussi recommandons-nous d'exiger sur l'étiquette, sur la boîte et sur son enveloppe bleue, les mots « Louis Legras ». En effet, ce remède, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, est le seul qui calme instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérisse progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 80 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, à Paris.

ON DEMANDE

à l'entreprise Boyer

Ligne du chemin de fer de Cahors à Moissac de bons ouvriers terrassiers et mineurs. Travail assuré. S'adresser à M. MARTIN, Directeur des Travaux, Villa « Les Cèdres », Cahors.

ACHAT ET VENTE

d'immeubles, propriétés, maisons, fonds de commerce

J. DELLARD Bureau : 4, rue du marché Joffre et 4, rue Coty, Cahors

A VENDRE

En bloc ou à parcelles

Un vaste terrain avec maison à la plaine de St-Nauphais. S'adresser à M. DURRANC, notaire à Cahors.

A CÉDER

ÉPICERIE-MERCERIE

Rue Nationale et rue Brive, sous l'enseigne Grande Epicerie du Centre (tenue depuis 1882 par le même propriétaire)

A VENDRE

PRESSOIR A HUILE DE NOIX

S'adresser à M. BAUDEL, faubourg St-Georges.

AVIS

M. PRADIÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux amis et connaissances qu'il prend le « Café du Palais National » à dater du 1er Aout prochain.

A céder Etude notaire

Puybrun (Lot) S'adresser à M. SOLIGNAC, Juge de Paix à St-Céré ou à M. NUVILLE, Avoué à Figeac.

HUILE D'OLIVE extra surfine,

colis post. 10 kgs. franco dom. c. remb. 55 fr.

SAVON

colis post. 10 kgs. franco c. remb. 31 fr. Victor PATEL, Tunis (Maison Française).

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphore GARNAL

Remplace l'huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées. Pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Le Gérant : A. COUESLANT. Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).

Etude de M° L. NUVILLE, docteur en droit, avoué à Figeac (Lot), successeur de M°s VIVAL, MALRIEU et LOUBET

VENTE SUR LICITATION

Adjudication fixée au SAMEDI VINGT-TROIS AOUT MIL NEUF CENT DIX-NEUF, à QUATORZE heures au Palais de Justice, à Figeac, Boulevard Président Wilson

En exécution d'un jugement sur requête rendu par le tribunal civil de Figeac, le vingt-trois mai mil neuf cent dix-neuf, enregistré.

dit Auguste RIGAL, décédé ; 4° Monsieur Emile RIGAL, domicilié à Courbevoie, Avenue de la République, n° 128, actuellement soldat au 168e Régiment d'Infanterie, 3e Compagnie, secteur postal 191 ; 5° Monsieur Auguste dit Gustave RIGAL, propriétaire cultivateur, domicilié à Raynal, commune de Felzins ; 6° Monsieur Jean-Pierre DETREZ, mécanicien-ajusteur, domicilié à Paris, 52, Avenue Félix-Faure, veuf de dame Maria RIGAL, « agissant en son nom personnel et comme tuteur légal de son fils mineur Roger DETREZ, issu de son mariage avec la dite Maria RIGAL, décédée ; 7° Madame Valérie RIGAL, sans profession et Monsieur Célestin LABORIE, son mari, qui l'autorise, actuellement soldat au 23e Régiment d'Artillerie, en campagne, secteur postal 146, mais domicilié avec sa dite épouse à Raynal, commune de Felzins ; 8° Madame Joséphine LACAZE, sans profession, domiciliée à Raynal, commune de Felzins.

propriétaire cultivateur, demeurant à Raynal, commune de Felzins, pris en qualité de subrogé tuteur des mineurs Henri et Paul RIGAL sus-nommés.

3° Terre située au lieu dit « Communal de Bord » même commune n° 209 de la section A du plan cadastral tenant à Querquy, Calzac et Pouget. La mise à prix de ce lot sera de deux mille 2.000 fr.

même commune tenant à Bonis et Gineste ; 9° terre à « Les Barthes ou Camp de Faoutou » même commune tenant à Gineste, Ramez et Laviolette ; 10° pré à Raynal dit « Pré de Lasser » même commune, tenant à Gineste, Bonis et Bouysou ; 11° pré au lieu dit « Les Soulassières » même commune tenant à Gineste, Bonis et chemin ; 12° pré et terre au lieu dit « Le Fromental » même commune tenant à Saur, Laborie, Céréde et Lalaurie ; 13° bois aux « Crozes » même commune tenant à Bouysou, Ramez et Bonis ; 14° bois « Au Puy-haut » même commune tenant à Gineste, Bonis et chemin ; 15° terre et bois « Au Puy » même commune tenant à Bonis et chemin.

IMMEUBLES situés sur la commune de Montredon 16° Une terre et bois au lieu dit « Les Cabanous ou les Bruyères » commune de Montredon, portés à la matrice cadastrale de cette commune sous le n° 212 de la section A pour une contenance de trente-huit ares, troisième classe, d'un revenu présumé de quatre francs cinquante-cinq centimes et confrontant à Ramez, Fric et Doumergue. Dans ce lot seront compris les cheptels vif et mort. La mise à prix de ce lot sera de huit mille 8.000 fr. francs, ci..... 8.000

L'adjudication aura lieu aux jour, lieu et heures sus-indiqués en deux lots sur les mises à prix ci-dessus savoir : Le premier lot 2.000 fr. de ..... Le second lot 8.000 fr. de ..... Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription du procès-verbal de l'adjudication. Pour extrait certifié conforme, Figeac, le vingt-quatre juillet mil neuf cent dix-neuf. L. NUVILLE, Avoué.

